

Journée Technique France Dignes

Judi 26 & Vendredi 27 Janvier 2017
Bordeaux - Hotel du département

Articulation des règlementations digues et environnementales

Partenaire :



Contexte :

Les gestionnaires de digues travaillent sur des interfaces de contact entre homme et environnement. Leurs interventions sont donc encadrées par diverses réglementations, liées aussi bien à la protection des biens et personnes qu'à l'environnement. Programmer une intervention peut s'avérer difficile au regard de ces réglementations complexes et parfois difficilement compatibles.

L'association France Dignes propose une journée d'échanges ayant pour objectifs de faire un point sur les réglementations et procédures environnementales liées à la gestion des digues, puis, sur la base de retours d'expériences, de donner des clefs aux gestionnaires pour leurs interventions.

2, CHEMIN DES MARRONNIERS
38 100 GRENOBLE | 04 76 48 81 05
CONTACT@FRANCE-DIGUES.FR
WWW.FRANCE-DIGUES.FR

**FRANCE
DIGUES** ASSOCIATION
NATIONALE
DES GESTIONNAIRES
DE DIGUES

PROGRAMME

Journée 1 : Jeudi 26 janvier 2017

9h-9h30 Accueil

9h30-9h40 Ouverture - France Digue et Département de la Gironde

9h40-11h10 Règlementations environnementales et protection de biens et personnes

- ◆ Règlementations digues et parcours des dossiers de demande d'autorisation – intervenant DDTM (sous réserve)
- ◆ Différents types de travaux sur digues et de procédures - *Christophe CURRIT ou Chloé DEQUEKER, DREAL service ouvrages hydrauliques*
- ◆ Prise en compte de la réglementation espèces protégées dans le cadre de projets liés aux digues - *Nathalie GRESLIER, DREAL Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes*
- ◆ Recommandations et retours d'expériences, en lien avec les travaux menés dans le cadre du plan de conservation des berges à Angélique des estuaires - *Emilie CHAMMARD, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique*

11h10-11h50 Concilier la sécurité des ouvrages et les fonctions environnementales et sociales des digues - *Michel VENNETIER, IRSTEA*

Comment prendre en compte la réglementation environnementale et les aspirations des populations riveraines qui souhaitent un milieu diversifié à proximité des cours d'eau et une meilleure insertion paysagère des ouvrages de génie civil ?

11h50-12h30 Politique de l'Agence en lien avec le risque inondations - *Anne CITTERIO, Agence de l'Eau Adour Garonne*

La politique milieux aquatiques de l'Agence est ciblée sur le bon fonctionnement des milieux auquel participe l'aléa inondation : la prévention du risque inondation est ainsi abordée via l'amélioration de la dynamique fluviale y compris sur le lit majeur.

12h30-14h00 Repas

14h00-14h40 Maintien de la biodiversité et prévention des risques - *Elu référent (sous réserve) et Emmanuel NORENA, Communauté de communes de Montesquieu (33)*

Projet de travaux visant un recul de digues pour des raisons autant techniques qu'écologiques.

14h40-15h20 Suppression d'ouvrage = destruction d'habitat? *Séverine CHARDES, SYMADREM (13)*

Projet de suppression d'ouvrage à risque potentiel rendu difficile du fait de la présence d'espèces protégées.

15h20-16h00 Des digues au sein d'une réserve naturelle - *Ségoène TRAVICHON, LPO Charente-Maritime*

Reprise, entretien et gestion de digues côtières par un gestionnaire de réserves naturelles. Une gestion différenciée selon les enjeux.

16h00-16h30 Gestion de digues classées N2000 – *Jean-Marie COTHEREL, Président de l'ASA Arveyres-Génissac*

Quelles démarches et quels choix de gestion, notamment pour la végétation, sur les berges de cours d'eau remarquables à divers titres ? (Angélique, N2000...).

16h30-17h00 Echanges avec la salle

17h00 Fin de journée

PROGRAMME

Journée 2 : matinée du Vendredi 27 janvier 2017

Visite de terrain

Les berges de la Garonne, site N2000 (FR7200700) - Cécile CALAS Chef de centre GEMAPI, Bordeaux Métropole

9h15 Rendez-vous : Tram B – arrêt Claveau

9h30-10h30 Visite de la digue Bordeaux Claveau : travaux réalisés au mois d'octobre 2016

↳ tram B arrêt claveau, vers la rue Léon Blum

11h-12h30 Visite digue rive droite sud : travaux prévus pour mars 2017

↳ tram A arrêt Stalingrad

12h30-14h00 Repas

↳ Les déplacements d'un point à l'autre seront faits en tram, chaque participant se munira d'un ticket par ses propres moyens.

PLAN D'ACCES

Voir Annexes : Plan de Mériadeck, plans des réseaux de transport en commun

ADRESSE : Hôtel du Département - Salle René Cassagne
1 Esplanade Charles de Gaulle -CS 71223
33074 Bordeaux Cedex

L'accès à l'Hôtel du Département se fait par le "niveau Rue" : Rue du Corps Franc Pommiès (et non par le niveau de l'Esplanade Charles de Gaulle).

A l'accueil, demander la salle René CASSAGNE (ATTENTION : prévoir l'invitation ainsi qu'une pièce d'identité pour entrer dans le bâtiment)

Depuis la gare St-Jean (compter 30 min) :

Prendre la **ligne C du Tram** direction Parc des Expositions/Gare de Blanquefort

Descendre à l'arrêt Porte de Bourgogne et prendre la **ligne A du Tram** direction Le Haillan Rostand

Descendre à l'arrêt Mériadeck ou celui de St-Bruno/Hôtel de Région

Ou

Prendre la **ligne 1 du Bus** direction Mérignac Aéroport

Descendre à l'arrêt Mériadeck ou celui du Palais de Justice

Depuis l'aéroport (compter 45 min) :

Prendre la **ligne 1 du Bus** direction Gare Saint-Jean

Descendre à l'arrêt St-Bruno/Hôtel de Région ou à l'arrêt Manège

En voiture : Présence d'un parking à proximité de l'Hôtel du Département (gratuit pendant 1h30 - 19€ la journée) : http://www.parcub.com/parkings/parking_centre_commercial_meriadeck.html

Situation des services du Département à Bordeaux Mériadeck

